

HINKLEY POINT

Pourquoi les arguments d'Emmanuel Macron
en faveur d'un lancement immédiat sont inexacts ?

FO Énergie et Mines comprend des propos tenus par Emmanuel Macron que trois éléments, d'ailleurs de nature différente, justifient, selon lui, le lancement immédiat d'HPC.

En substance, le Ministre explique que ne pas lancer HPC signifierait abandonner le nucléaire. Il ajoute que si l'option de repousser HPC est confortable intellectuellement et techniquement, elle se heurte au fait qu'EDF a un client. Enfin, il met en permanence en avant le côté très rentable du CFD ou « contrat pour différence ».

1. NE PAS FAIRE HPC, C'EST ABANDONNER LE NUCLÉAIRE

« Si nous croyons à la filière nucléaire française, si nous croyons à l'EPR et aux générations qui vont suivre, peut-on croire une seule seconde que dans le premier marché du monde développé du nucléaire qui va s'ouvrir, nous pourrions faire l'impasse ? »

(Déclaration de M. Macron lors du 70e anniversaire d'EDF le 7 avril 2016).

Notons d'abord que l'argumentation est spéieuse, il n'a jamais été question pour les syndicats ou les administrateurs salariés d'abandonner HPC.

Mais surtout, la question qui est posée est celle de savoir si les conditions sont réunies en 2016 (et non plus en 2013)

pour qu'EDF puisse se lancer raisonnablement immédiatement dans un tel chantier.

Or, le ministre semble passer par pertes et profits la situation de la filière nucléaire.

Les faits sont pourtant là :

■ Sur Areva, il est patent que la situation de l'entreprise nécessite un vigoureux plan d'amélioration de la qualité qui ne produira pleinement ses effets que sous 2 ou 3 ans. Il est non moins exact que les dispositions retenues par l'Élysée sur l'ingénierie commune entre Areva et EDF ne sont pas en place et elles ne le seront que lorsque le dossier Areva sera purgé... s'il l'est un jour compte tenu des clauses suspensives émises par EDF (cuve de Flamanville, accord de l'UE, sanctuarisation par rapport à OL3).

■ Sur EDF, les incidents répétés sur le premier chantier du grand carénage à PALUEL (trois incidents au total) doivent inciter à la prudence. Le dernier incident va en effet entraîner un arrêt de la centrale pendant une période indéterminée. C'est cela qui porte atteinte à la crédibilité de la filière et non pas les demandes de report d'HPC.

HINKLEY POINT

Pourquoi les arguments d'Emmanuel Macron
en faveur d'un lancement immédiat sont inexacts ?

■ Le grand carénage et la préparation de l'avenir du parc nucléaire français, avec un EPR optimisé qui peut être prêt en 2019, sont les deux éléments fondamentaux du projet que doit avoir EDF. L'enjeu est bien d'avoir un EPR compétitif pour renouveler le parc français. A défaut, on court clairement le risque de tuer la filière.

C'est donc bien là un enjeu stratégique et on s'étonne qu'EDF n'ait toujours pas tranché sur cette question : elle est pourtant un préalable indispensable à toute décision sur HPC.

Ce n'est donc nullement le report d'HPC qui va tuer la filière sachant qu'avec Taishan, OL3, Flamanville et le grand carénage, AREVA a de quoi faire... D'autant plus qu'elle est face à un plan social dû (déjà !) à des mauvais choix managériaux cautionnés par l'État !

2. HPC A UN CLIENT

« Je reviens un instant à Hinkley Point pour évoquer la question d'un éventuel report. À l'évidence, ce serait la solution intellectuellement et techniquement la plus confortable : attendre que nous ayons ouvert Flamanville, voire OL 3, ce serait être sûr de disposer toutes les garanties nécessaires. Le problème, c'est que nous avons un client... Il nous faut donc discuter avec le Gouvernement britannique.

Demander un report, ce serait prendre le risque – fort – de perdre le contrat ». (Emmanuel Macron lors de son audition à l'Assemblée Nationale par le Commission des Affaires Économiques le 22 mars 2016).

Là encore, l'argument est court.

Car enfin, personne ne demande d'abandonner ce client. On demande simplement de tenir compte de la réalité de la filière, d'attendre le fonctionnement d'un EPR en marche et d'accélérer sur l'EPR optimisé.

Pense-t-on un seul instant qu'en proposant sérieusement aux Britanniques de savoir si, moyennant un décalage de trois ans, une renégociation du CFD prenant en compte le coût de l'EPR optimisé et la garantie d'une énergie free CO₂ pendant ce décalage ne les intéresserait pas ?

Quand on constate les critiques de plus en plus vives sur le CFD et son coût de la part de parlementaires britanniques, on mesure combien cette alternative, ce plan B fait bien partie du débat.

Il suffit de lire l'audition qui a eu lieu à la Chambre des Communes à l'initiative de la Commission de l'Énergie le 23 mars 2016.

HINKLEY POINT

Pourquoi les arguments d'Emmanuel Macron en faveur d'un lancement immédiat sont inexacts ?

Morceaux choisis :

■ « *it is extremely poor value for money* » (la valeur économique (de ce projet) est extrêmement faible au regard de l'argent investi),

■ « *we may deviate from the path [of climate budgets] but still get there. More nuclear could be built later* ». (Il est possible que nous nous écartions de la trajectoire (des budgets carbone), mais nous atteindrons quand même nos objectifs. Nous pourrions construire plus de nucléaire plus tard).

Le refus de discuter de toute solution alternative, à un moment même où les Britanniques s'interrogent sur le prix du CFD et sur la pertinence du projet tel qu'il est devenu est donc absolument incompréhensible.

3. LE CFD : UN CONTRAT TRÈS RENTABLE

Le ministre ne cesse de vanter les mérites du CFD et du caractère très rentable du contrat.

« *Hinkley Point est un investissement supplémentaire, mais à très forte rentabilité : je vous mets au défi de trouver des projets – dans le secteur nucléaire ou ailleurs – dont la rentabilité est de 9 %, avec des prix garantis* » (déclaration de M. Macron à l'Assemblée Nationale là encore lors de son audition par la Commission des Affaires Économiques le 23 mars 2016).

Cela entraîne deux remarques auxquelles il n'a jamais été répondu.

Pourquoi aucun partenaire autre que le partenaire chinois historique d'EDF (qui a cependant réduit sa part de 40 à 33 %) ne se manifeste ?

C'est pourtant là LA question de bon sens.

Face à cela, le ministre a répondu lors de son audition à l'Assemblée Nationale :

« *Le partage des investissements est une piste qui doit être examinée. Je n'y suis nullement fermé, y compris sur le projet Hinkley Point. Des investisseurs chinois sont associés à ce projet depuis ses débuts ; à mesure que les chantiers avancent, quand Taishan, Flamanville, Olkiluoto 3 entreront en service, nous pourrons faire appel à d'autres encore. À ce stade, nous pouvons progresser en nous fondant sur le schéma actuel* ».

Donc, si on suit le ministre, les autres partenaires attendront qu'un EPR fonctionne. La garantie du Trésor britannique a elle-même été, postérieurement à 2013, liée au bon fonctionnement de Flamanville. Mais EDF, lui, pour sa part peut se lancer pour essayer les plâtres en prenant seul les risques ! Est-ce raisonnable ?

HINKLEY POINT

Pourquoi les arguments d'Emmanuel Macron en faveur d'un lancement immédiat sont inexacts ?

Sur le CFD lui-même

Nous ne voyons aucune disposition qui garantisse que les Britanniques ne taxeraient pas, en cas de décalage trop fort entre ce prix garanti et le prix de marché, les profits d'EDF Energy.

Rien ne saurait empêcher un État et certainement pas les clauses contractuelles existantes, d'exercer ses prérogatives de lever l'impôt.

Il y a d'ailleurs un précédent, la « windfall tax » décidée en 1997 par le gouvernement britannique sur les profits des sociétés privatisées par le gouvernement conservateur !

Dans un tel contexte industriel, mais aussi de marché avec la baisse des prix des marchés de gros, mais surtout avec les gros investissements qui s'annoncent (grand carénage, renouvellement du parc, développement dans les ENR et les services...), nous mettons au défi le ministre de trouver une seule entreprise qui prendrait aujourd'hui un tel risque.

La question qui sera donc posée à chaque Administrateur, avec les responsabilités qui s'attacheront à leurs décisions, sera donc celle de savoir si le contexte d'EDF, entreprise publique, justifie une dérogation à ces principes...

Pour FO Énergie et Mines, la réponse est clairement négative et nous réclamons plus que jamais un report de ce projet de trois ans.